

Questions orales

M. Broadbent: Pourquoi ne pas laisser tomber tout simplement?

M. Trudeau: Madame le Président, le Règlement m'impose de ne pas employer le nom des députés. Je ne me rappelle pas le nom de la circonscription de tous les députés à la Chambre.

Des voix: C'est honteux!

Des voix: Oh, oh!

Mme le Président: A l'ordre. Le député de Hamilton-Wentworth.

* * *

LES AÉROPORTS**LE STATUT DES AÉROPORTS DE DORVAL ET DE MIRABEL**

M. Geoff Scott (Hamilton-Wentworth): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Le ministre sait que les deux compagnies aériennes nationales du Canada ne veulent pas que leurs longs vols intérieurs soient déviés sur l'aéroport de Mirabel-Taj Mahal. Si le gouvernement prend une telle décision, non seulement cela coûtera cher aux compagnies aériennes et leur causera des inconvénients, mais nuira aux consommateurs canadiens, sans compter que c'est l'aéroport de Dorval qui en subira également les conséquences. Comme un groupe de 18 députés libéraux du Québec, dont trois membres du cabinet, exercent des pressions auprès du ministre des Transports pour qu'il prenne une décision à ce sujet, le ministre voudrait-il laisser les choses telles quelles, afin de dissiper les inquiétudes des compagnies aériennes et des passagers?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, je savais fort bien que les transporteurs, regroupés au sein de l'Association des transports aériens du Canada, ne sont pas très chauds à l'idée de s'installer à Mirabel. Je remercie le député d'avoir exprimé, je le suppose, l'opinion de tous les membres de son parti, ou d'autres opinions à ce sujet, et j'en tiendrai compte au moment de prendre une décision.

ON DEMANDE QUE LA DÉCISION SOIT ANNONCÉE AU PARLEMENT

M. Geoff Scott (Hamilton-Wentworth): Madame le Président, le ministre des Transports peut-il nous promettre qu'il annoncera toute décision à ce sujet pendant que la Chambre siège et qu'il ne répétera pas l'expérience déplorable de la fermeture de certaines lignes de VIA Rail en annonçant sa décision pendant l'intersession? De plus, le ministre déposera-t-il également les rapports d'ensemble sur la situation des aéroports de Dorval et Mirabel lorsqu'il rendra sa décision, de façon à ce que les voyageurs aient connaissance des raisons qui ont amené le gouvernement à se prononcer sur cette question très importante?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, je me montre plus prudent ces jours-ci lorsque je précise les dates auxquelles je ferai certaines choses. Je ne mentionnerai pas de date dans le cas présent. Je tiens à assurer au député que lorsque la décision sera prise, elle sera annoncée et entièrement justifiée, pour que chacun ait l'occasion de l'étudier.

M. Scott (Hamilton-Wentworth): Ici, à la Chambre?

[Français]

LE TRANSPORT AÉRIEN**ON DEMANDE SI LES OFFRES DES COMPAGNIES AÉRIENNES ÉTRANGÈRES RELATIVES À MIRABEL COMME CENTRE DE DISTRIBUTION EXISTENT TOUJOURS**

M. Yves Demers (Duvernay): Madame le Président, ma question s'adresse également au ministre des Transports. Au début de 1979, lors de rencontres que les députés de Laval et de la région du Nord de Montréal avaient avec les hauts fonctionnaires du ministère des Transports, ces derniers disaient favoriser le transfert de tous les vols de Dorval à Mirabel, car les compagnies aériennes de pays étrangers, principalement celles du Japon, seraient alors prêtes à faire de Mirabel le centre de distribution de leurs cargos et pour l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud, ce qui, naturellement, favoriserait grandement l'économie de la région métropolitaine. Monsieur le ministre, est-ce que les offres de ces compagnies aériennes existent toujours?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, il faudrait véritablement avoir une carte géographique pour étudier cela et calculer la distance qu'il y a du Japon à l'Amérique du Sud par exemple. Mais selon ma première impression, il faudrait faire la distinction entre deux sortes de transport de cargo. Il y a d'abord le transport de cargo spécialisé. A ce point de vue-là il n'y a pas un avantage évident au transfert des transporteurs de Dorval à Mirabel, puisque les Japonais pourraient très bien venir à Mirabel sans aller ailleurs ou s'en servir comme point de départ vers d'autres pays. Mais il existe une autre situation possible où on verrait des transporteurs japonais spécialisés en cargos venir à Mirabel et compter sur Mirabel pour ensuite envoyer le cargo vers d'autres aéroports du Canada dans des avions combinés passagers-cargo. Dans ce cas, évidemment, le transfert de toutes les routes à Mirabel pourrait présenter des avantages.

* * *

● (1440)

[Traduction]

LE CANADIEN NATIONAL**L'ANNONCE DE RENVOIS TEMPORAIRES**

M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill): Madame le Président, le CN a annoncé hier qu'il fermerait ses principaux ateliers de réparation à Transcona, à la Pointe Saint-Charles et à Moncton pendant six ou huit semaines en sus des quatre semaines habituelles. Ces renvois temporaires dans tout le réseau toucheront 3,150 familles. Le ministre approuve-t-il cette décision du CN qui veut faire encore mieux que le CP en fermant ses ateliers encore plus longtemps ou dira-t-il dès aujourd'hui au CN que le gouvernement ne tolérera plus un tel comportement irréflecté de la part d'une société de la Couronne? S'entendra-t-il avec le CN pour que les renvois soient révoqués et que tous les employés visés puissent être affectés aux nombreux travaux qui restent à faire?